

# Gilets jaunes : 58 000 € pour les commerces du centre-ville

**Saint-Avold et Épinal sont les deux seules villes de Lorraine retenues par l'État pour bénéficier d'aides aux centres-villes touchés par le mouvement des Gilets jaunes. La commune de Moselle devrait recevoir 58 000 €. Mais la question de la zone du Heckenwald reste posée.**

L'État a dévoilé les noms des communes qui bénéficieront du fonds de soutien aux commerçants des centres-villes victimes du mouvement des Gilets jaunes. Saint-Avold est la seule commune retenue en Moselle. Elles sont deux en Lorraine avec Épinal (51 000 €). Sur les 5,49 millions d'euros débloqués par l'État, la somme allouée à la cité naborienne s'élève à 58 000 €. Toutefois, « le centre-ville de Saint-Avold a été moins touché que la zone commerciale située autour de Cora, qui englobe des commerçants de Saint-Avold et de Longeville-lès-Saint-Avold, et où une centai-

ne de salariés sont concernés », souligne la députée Hélène Zannier.

L'élue a rendez-vous la semaine prochaine avec les ministères de l'Intérieur et de l'Économie. « Je vais proposer, dans le cadre de la signature de convention entre l'État et la communauté d'agglomération Saint-Avold Synergie, d'associer les associations de commerçants et ainsi englober la zone commerciale du Heckenwald. » Même si la proposition de la parlementaire est validée, les choses concrètes ne devraient pas se mettre en place avant plusieurs mois.

## Faire revenir les clients et les rassurer

« Une association ne peut pas toucher d'argent directement, donc cela passera par l'intercommunalité. J'espère qu'elle se rapprochera de nous pour voir comment utiliser l'argent au mieux pour faire revenir la clientèle, la rassurer. Il en va de la survie des commerces », souligne Danièle Bertaux, présidente de l'Associa-



**Le centre-ville de Saint-Avold a été saccagé lors d'une manifestation des Gilets jaunes le 1<sup>er</sup> décembre 2018. Mais c'est bien la zone commerciale située entre Saint-Avold et Longeville-lès-Saint-Avold qui a le plus souffert des débordements du mouvement.** Photo archives RL/Karim SIART

tion des commerçants et artisans de Saint-Avold. Dès l'impact constaté du mouvement des Gilets jaunes sur les commerces, l'État a mis en place des mesures au cas par cas concernant les dettes sociales et fiscales. Les assurances ont également été mises à contribution. « Là, il ne s'agit pas de fonctionne-

ment, mais de mener des actions de communication, de fidélisation, etc. Notamment pour éviter la fuite vers l'e-commerce. Car, pour les indépendants qui ne sont pas soutenus par leur groupe comme les franchisés, c'est une catastrophe », assure Hélène Zannier.

O. F.